



CANTINE SCOLAIRE (ST JUSTOIS)

D É C E M B R E

Date limite de réservation : 20 NOVEMBRE 2017

NOM ET PRENOM DE L'ÉLÈVE : _____
TÉLÉPHONE DU REPRÉSENTANT LÉGAL : _____
ÉCOLE : _____ CLASSE : _____

ATTENTION NE PAS COCHER LES JOURS DE CHALLENGE INDIQUÉS CI-DESSOUS

DATE	ECOLE	INSTITUTEUR
19 DEC.	PRIMAIRE BOGAËRT	Mme SIMOULIN Mr BARTHE
	PRIMAIRE HAUY	Mme MOREAU
	PRIMAIRE MOULIN	Mme FAILLARD Mme DELEGRANGE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
VACANCES SCOLAIRES				

SANS PORC SANS VIANDE

soit _____ repas x 4,10 € = _____ €

RÈGLEMENT CHÈQUE ESPÈCES

A ST JUST, LE _____

SIGNATURE

*Ce document est à déposer en mairie accompagné du règlement.
Le paiement se fait à la réservation. Sans règlement, aucune réservation ne sera prise en compte*

.

.

Ville
de

St-Ju
EN CHAUS







St

SÉE

Oise

